

sentiel et à moins que nous ne l'abordions en même temps qu'une réforme générale de notre structure fiscale, nous n'aurons pas résolu une des plus grandes difficultés auxquelles notre pays fait face, et qui est à la racine du problème du logement.

On a déclaré que le gouvernement fédéral devrait agir en ce qui a trait au logement en abolissant la taxe grevant les matériaux de construction. Rien ne me ferait plus plaisir, mais un problème se pose à cet égard, à moi ainsi qu'à tous les députés: recueillir des revenus suffisants pour acquitter les dépenses du gouvernement. Le Conseil économique du Canada a soulevé cette question mais pas tout à fait dans les termes qu'on lui a prêtés parfois. Il a seulement suggéré que le problème soit réexaminé, et je puis vous assurer que je l'ai réexaminé maintes fois.

En revanche, la Commission Carter a fait une déclaration plus pertinente en déclarant:

Exempter tous les matériaux de construction de toute taxe serait souhaitable pour des raisons économiques et sociales, mais il faudra peut-être y renoncer pour le moment et y songer de nouveau plus tard, en se fondant sur les besoins en revenus.

Voilà donc, à mon sens, où nous en sommes. Dès que nous en aurons les moyens, et j'espère que ce sera bientôt, la première chose à faire serait de rembourser un certain montant sur chaque logement, de sorte que l'assistance aille à ceux qui en ont le plus besoin.

M. MacInnis: Vous faites du plagiat.

L'hon. M. Sharp: C'est une idée à moi; peut-être m'a-t-on plagié. Toutefois, il ne s'agit pas de savoir qui a eu l'idée, mais de déterminer si elle est bonne, et si je l'emprunte, j'en remercie de tout cœur celui qui me l'a donnée. C'est une bonne idée et j'espère bien que nous pourrions la mettre à profit au bon moment. Entre-temps, tout le monde ici se rend compte, je pense—et je m'étendrai là-dessus lors du débat sur le budget—que nous ne pouvons manifestement pas nous permettre cette remise d'impôt en ce moment.

Toutefois, j'ai fait un petit calcul du montant de la taxe de vente pour une maison de grandeur et de prix moyens, ce qui me donne un montant probable de quelque \$540 en tout et partout. C'est le montant approximatif de la taxe de vente sur les matériaux de construction pour une maison ordinaire.

M. Prittie: De quelle valeur?

L'hon. M. Sharp: On estime que la taxe de vente de 11 p. 100 s'applique à la moitié, environ, des frais de construction; on obtient donc des chiffres de cet ordre. Peut-être

est-ce un peu moins de la moitié. Ces calculs sont l'œuvre de quelques-uns de mes experts, et je suis persuadé qu'ils sont assez justes. La taxe est plus élevée, naturellement, pour une maison chère, et moins pour une maison modeste. Ce calcul se fonde sur les moyennes de la SCHL quant aux frais de construction domiciliaire au pays, ces dernières années.

Quand on compare ce chiffre au fardeau imposé sur le logement par les impôts fonciers, qui s'établissent en moyenne à \$350 l'an, y compris pour des maisons jumelées ou maisons de rangée, on comprendra, je crois, que l'abolition de la taxe de vente sur les matériaux de construction est peut-être une réforme souhaitable, mais certes moins importante que bien d'autres, et qu'il y a une foule d'autres mesures plus importantes qu'on pourrait prendre auparavant.

Voici ce que devraient être les politiques du gouvernement dans ce domaine. Nous attaquons le problème du logement sur plusieurs fronts. Comme première mesure tendant à répondre à l'urgente pénurie d'argent de l'an dernier, nous avons institué d'importants programmes de prêts directs. En fait, lorsque j'ai regardé les chiffres du financement de la SCHL, l'autre jour, j'ai été étonné du changement qui s'est produit. J'ai constaté qu'elle recevait de moi, comme ministre des Finances, un prêt du Trésor public de l'ordre de centaines de millions de dollars. Il y a quelques années, nous fournissions approximativement 100 millions de dollars. Voilà qui indique la priorité que le gouvernement a accordée au logement depuis que nous avons accédé au pouvoir. Le montant des ressources que le gouvernement a consacrées au logement depuis quelques années ne se compare nullement à aucune période précédente, ni sous le gouvernement précédent, ni sous le gouvernement libéral antérieur. C'est une attaque massive que nous avons lancée, et cela sur plusieurs fronts.

Cela m'amène à ce que je crois être le second front indispensable. Nous projetons d'octroyer l'an prochain, à une échelle plus vaste que jamais, directement par l'intermédiaire de la Société centrale d'hypothèques et de logement, des capitaux pour satisfaire aux besoins du logement social—habitations spéciales pour vieillards, logis pour étudiants et aménagement urbain—et nous ne voulons pas que nos mesures, dans le domaine de l'habitation, soient réduites quant à ces projets prioritaires. Nous croyons que là réside principalement nos responsabilités gouvernementales, c'est-à-dire dans l'aide à ceux qui en ont le plus besoin. J'ai établi cette priorité et j'espère que chacun des députés l'appuiera.